 Périmètre au sein duquel s'exerce le droit de préemption du Conseil départemental au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS)



Commune de Chauvé

Commune de Pornic

Département

Loire-Atlantique

Commune de

CHAUMES-EN-RETZ

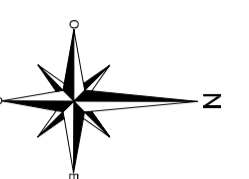


Commune déléguée d'ARTHON EN RETZ

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Droit de Préemption du Conseil Départemental  
au titre des Espaces Naturels Sensibles

Echelle : 1 / 3 500



Année de : 07/2020  
Approuvé le 11 : 18/02/2017  
Modifié le 17/10 :  
Modifié le 14/10 :

Vu pour être annexé à  
la délibération en date du :

**A18**  
Urbanisme et Développement  
Bâtiment - Réseaux de Transport  
44270 Saint-Jacques-de-Loix  
**U.A.B.**  
URBANISME  
&  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE